

AVIS DU CONSEIL NATIONAL DE LA PROTECTION DE LA NATURE

art. L411-1 et L411-2 du livre IV du code de l'environnement

Référence Onagre du projet : n°2018-10-13d-01132 Référence de la demande : n°2018-01132-011-002

Dénomination du projet : Parc photovoltaïque à Sore

Lieu des opérations : -Département : Landes -Commune(s) : 40430 - Sore.

Bénéficiaire : Engie PV Communal Ouest 3 et Communal Ouest 4 - ENGIE GREEN

MOTIVATION ou CONDITIONS

Ce dossier avait été considéré incomplet et insatisfaisant sur un certain nombre de points:

- l'absence de solutions alternatives satisfaisantes: la réponse est en partie correcte sur le choix d'une installation en zone forestière dégradée par les tempêtes, avec un référentiel communal uniquement, l'absence de zones industrielles, ...

- la référence à la charte du PNR qui stipule que pas plus de 60 ha par commune ne peuvent être dévolus à l'activité photovoltaïque: là encore, la réponse du pétitionnaire est peu satisfaisante en ce sens que le PNR n'a pas été consulté suite à l'avis défavorable du CNPN et n'a donc pas été en mesure de confronter cette demande au respect de la charte du parc,

- la pression d'inventaire faible: le correctif apporté en 2019 est appréciable et complète les inventaires réalisés précédemment,

- l'évitement: sans problème résiduel,

- réduction/compensation: l'ambiguïté est levée du fait de la pratique de gestion envisagée sur les zones interstitielles aux parcs photovoltaïques en fonctionnement et futur. Le calcul des pertes et des gains en termes de biodiversité est avantageusement reconsidéré et le doublement en surface des MC permettant de répondre au ratio de 2 pour 1 atteint.

En conséquence un avis favorable est accordé à cette demande sous réserve que l'ensemble des mesures anciennes et nouvelles soient bien consignées dans l'arrêté préfectoral d'autorisation des travaux.

MOTIVATION ou CONDITIONS

Par délégation du Conseil national de la protection de la nature :
Nom et prénom du délégataire : Michel Métais

AVIS : Favorable []

Favorable sous conditions []

Défavorable []

Fait le : 16 Août 2019

Signature :

